

Fiche de poste

Intitulé du poste	Technicien spécialisé en bâtiment
Rattachement	Service Logistique Division Moyens Généraux
Mission et responsabilités	La/le titulaire du poste assure la préparation, le suivi technique et le contrôle de la réalisation des travaux de construction, réaménagement et maintenance des bâtiments de l'agence. Il veille à la bonne exécution des projets dans le respect des délais, des normes techniques et des règles de sécurité. Il est responsable de l'ensemble de la maintenance préventive et corrective des bâtiments et équipements techniques. Il constitue le relais de terrain, garant de la bonne exécution des travaux et de la continuité technique des infrastructures. Ses responsabilités incluent, sans y être limitées, les activités suivantes : 1. Préparation et organisation des chantiers - Participer à l'élaboration des dossiers techniques (plans, devis, métrés, descriptifs). - Réaliser les métrés nécessaires à l'élaboration et au suivi des dossiers techniques. - Planifier les interventions des différents corps de métiers (électricité, plomberie, climatisation, maçonnerie, ascenseurs, etc.) et coordonner les moyens humains et matériels. - Vérifier la conformité des documents techniques (CPS, plans d'exécution, etc.). 2. Suivi et contrôle de l'exécution - Assurer le suivi quotidien des chantiers avec une présence régulière sur sites (sièges et représentations territoriales). - Contrôler la qualité des travaux réalisés et leur conformité aux normes en vigueur. - Veiller au respect des délais et proposer des mesures correctives en cas de dérive. - Remonter rapidement les anomalies ou écarts constatés. - Assurer la sécurité sur les chantiers conformément à la réglementation. 3. Gestion technique et administrative - Participer à l'élaboration des dossiers d'appels d'offres (CPS, DQE, BPU, plans techniques). - Réaliser les relevés de chantier et contrôler les situations présentées par les entreprises. - Préparer les rapports de suivi, comptes rendus et procès-verbaux de réunions de chantier. 4. Maintenance et réhabilitation - Proposer et superviser les travaux de maintenance corrective et préventive des bâtiments (plomberie, électricité, climatisation, ascenseurs, menuiserie, peinture, etc.). - Assurer le suivi des équipements de sécurité, incendie et de sûreté (extincteurs, alarmes, éclairage de sécurité, systèmes de contrôle d'accès). - Assurer le suivi des interventions techniques et la gestion des prestataires externes. - Mettre à jour et centraliser les tableaux de bord techniques par site. - Proposer des améliorations pour prolonger la durée de vie des équipements et réduire les coûts de maintenance. - Suivre l'exécution des marchés de nettoyage, gardiennage et jardinage.



	5. Contrôle et réception des travaux et prestations - Participer aux réunions de chantier et de suivi avec les prestataires et l'ingénieur. - Vérifier la conformité technique des réalisations et interventions. - Assister l'ingénieur dans l'établissement des procès-verbaux de réception. - Tenir à jour des rapports de suivi hebdomadaires (avancement, incidents, correctifs).
Compétences et qualifications requises	Compétences requises : ▪ Formation : Technicien spécialisé en BTP, conduite de travaux, génie civil ou toute autre domaine connexe. ▪ Expérience professionnelle : Expérience confirmée de 3 ans minimum dans un poste similaire. ▪ Techniques : - Connaissance approfondie du bâtiment (gros œuvre, second œuvre, fluides). - Maîtrise des normes de construction, de sécurité et d'hygiène. - Lecture, interprétation et réalisation de plans et métrés. - Utilisation de logiciels de DAO/CAO (AutoCAD, ArchiCAD) et outils bureautiques. ▪ Organisationnelles : - Capacité à planifier, coordonner et contrôler plusieurs chantiers simultanément. - Rigueur dans le suivi technique et administratif. - Aptitude à gérer les imprévus et à proposer des solutions rapides. ▪ Relationnelles : - Esprit d'équipe et sens de la communication. - Capacité à collaborer avec les entreprises et bureaux d'études. - Sens des responsabilités et du service public.
Conditions de travail	- Déplacements fréquents sur les chantiers et sites régionaux. - Collaboration avec les services internes, les prestataires et les autorités de contrôle. - Horaires adaptables selon les impératifs de chantier.

